

Réunion DP de janvier 2009 Ou, quand la direction fait du Zèle !

La Direction est plus réactive pour mettre à mal le temps syndical ainsi que la représentation et la défense des salariés plutôt qu'à régler les problèmes techniques liés à la mise en place de la nouvelle organisation qu'elle a voulue. En début de séance, on a eu droit à une attaque en règle sur le droit de siéger des représentants syndicaux en DP. La Direction a fait valoir le code du travail en occultant toutefois le texte de l'accord qu'elle vient de signer. Pour la CFDT, il n'est pas question de ne pas recourir à l'assistance du représentant syndical CFDT !

1- Les élus CFDT demandent si vous avez des précisions venant du siège concernant les points manquants des retraites complémentaires (années 2005 et 2006).

Nous n'avons aucune précision du siège et avons mis une solution locale en place. Après contact avec IPRIS et récupération des listes informatiques des salariés, nous réalisons une mise à jour manuellement. Le travail est presque terminé pour 2005 et nous enverrons les états à l'IPRIS pour régularisation. La même démarche sera réalisée pour 2006 et 2007.

C'est toujours la même chanson ! Malgré les évolutions de logiciels et toutes les promesses de nos dirigeants, il faut traiter manuellement les problèmes, ce qui augmente d'autant la charge de travail des services RH où la direction refuse de revoir les effectifs à la hausse.

2- Les élus CFDT demandent à quelle date la Direction sera en mesure de régulariser la situation des OSD concernant l'augmentation de 3,55% avec répercussion sur la prime de rendement, comme les textes Défense l'exigent.

Il n'y a pas d'évolution et on continue la technique de paiement par les heures supplémentaires.

C'est encore une fois les salariés qui font les frais d'une organisation qui n'est pas à la hauteur des objectifs de la Direction, ou alors, ses objectifs prioritaires ne sont pas du tout de cet ordre...

3- Les élus CFDT attendent de la Direction qu'elle ouvre des négociations sur la prime de transport comme le prévoit le décret sorti le 30 décembre 2008.

Pour la Direction c'est un sujet qui doit faire partie des NAO de 2009. Pour l'instant il n'y aura pas de mise en place de cette prime et on attend les décrets au niveau des régions.*

Là encore, la Direction traîne les pieds et ce ne sera que contrainte et forcée qu'elle se résignera à négocier la prime transport.

4- Les élus CFDT demandent que le bordereau de salaires des OSD de janvier 2009 soit appliqué sur la paie de janvier.

Le bordereau sera bien appliqué dès la paie de janvier.

Enfin une question simple qui amène une réponse simple...



5- Les élus CFDT demandent pourquoi la température des bureaux et ateliers au 5 janvier n'était pas conforme au cahier des charges, alors que la date de reprise était parfaitement connue et que la vague de froid était installée depuis plusieurs jours. *Le chauffage a été relancé le 3 janvier, on a malheureusement constaté une panne à l'Ouest le 5 janvier. Pour les ateliers, les travaux de la travée 9 sont légèrement décalés car l'entreprise intervenante n'a pas les fournitures. Des travaux de renfort du chauffage sont prévus à la PFL.*

Comme tous les hivers, il fait froid et les problèmes liés au chauffage restent d'actualité malgré les améliorations apportées. Malgré les modifications du circuit de chauffage, des chaudières, il semble toujours aussi difficile d'assurer un chauffage correct, les alibis divers et variés venant toujours au secours de ceux qui ont pris des engagements. En attendant, les salariés se «caillent» et la qualité doit être là.

6- Les élus CFDT demandent qu'une information précise sur la mutuelle et prévoyance soit faite aux salariés, les conséquences en terme de cotisations notamment.

Le déploiement de l'information a été réalisé et il nous manque seulement 27 dossiers à ce jour.

7- Les élus CFDT demandent que le traitement des RC pour les heures supplémentaires des salariés transférés soit réalisé sous les 2 jours conformément à l'engagement pris par la Direction fin 2008. *Les délais de traitement sont en effet trop longs et nous allons revoir le système pour que le traitement complet soit réalisé dans la même semaine. Un essai sera réalisé le semaine prochaine.*

Encore un sujet qui pénalise les salariés. Le nouveau système doit améliorer les choses. Un discours que l'on a trop entendu !

8- Les salariés de DSC demandent si le changement de responsable risque d'entraîner des changements d'organisation au niveau du service.

Une note sort quant au fonctionnement d'UD et PFL et des groupes de travail seront mis en place.

Il n'y a pas d'autres changements de prévus à court terme.

Pour qui nous prend-on? Voilà plusieurs fois que la CFDT interroge la direction locale sur ce point et à chaque fois, elle l'esquive. Pourtant, M. Baillet lors de sa dernière venue sur Roanne a reconnu que «le métier de DSC allait changer». Alors ?

9- Les élus CFDT demandent des explications quant à la refonte en cours des emplois types ainsi qu'une information au CCE.

Nous informerons le CE des évolutions en cours. Une simplification est en cours pour aller vers 17 familles pour un total de 70 emplois type au lieu de 300 actuellement.

La moindre des choses c'est que les instances représentatives des salariés soient renseignées sur les évolutions en cours alors que dans quelques semaines le thème de la GPEC* sera abordé.

10- Les élus CFDT demandent si la base imposable du mois de décembre est bien à jour concernant les règles liées à la loi TEPA.

Nous allons vérifier le cas des salariés à temps partiels ayant réalisés des heures complémentaires.

La CFDT vous encourage à vérifier votre revenu imposable pour l'année 2008 et vérifier l'exonération des heures supplémentaires en application de la loi TEPA.

*L'Action
Constructive*

NAO : négociations annuelles obligatoires

GPEC : gestion prévisionnelle des emplois et compétences